

Les Conseillers de Quartiers

Compte-rendu de réunion

Du mercredi 16 février 2011

Le PLU de Sautron

1. Etat des présences

Repères	Noms	Présents	Excusés	Absents
CQ N élu T	SIROT Anne-Marie		X	
CQ N élu T	HOLLEVOET Murielle		X	
CQ N élu T	MOREAU Xavier			X
CQ N	DUFRAICHE Cécile		X	
CQ N	BORDES Alain	X		
CQ N	DAVID Alain	X		
CQ N	LHOTELLIER Jean-Jacques	X		
CQ N	MUSTIERE Lionel	X		
CQ N	NEDELEC Georges	X		
CQ N	RAYNAUD Jean	X		
CQ N	TREGOUET Guy	X		
CQ N élu T	BIGO Bernard		X	
CQ N élu T	SANZ Jean-Pierre		X	
CQ N élu T	MITTEAU Eric			X
CQ S	AUMONT-LEROY Hélène	X		
CQ S	BELLOCQ Marie-Claude		X	
CQ S	LAURIOUX Annie	X		
CQ S	MORIN Françoise	X		
CQ S	QUINQUET Bernadette	X		
CQ S	DUFRAICHE Cyrille	X		
CQ S	JOURDON Yannick	X		
CQ S	RIPAUD Roger	X		
CQ S	BERNIER Patrice	X		
Adjoint Urbanisme	SIRAUDEAU Grégory - Adjoint	X		
CQ S élu T	BLIN Elie	X		

2. Ordre du jour de la réunion

- a. Le PLU de Sautron : ses grandes lignes – la révision du PLU en 2010
- b. L'urbanisation de Sautron : les grands projets de constructions
- c. Propositions de thèmes de réflexions pour nos prochaines réunions
- d. Questions des Conseillers

3. Avant-propos

- Notre réunion se déroule dans la salle du conseil de la mairie,
- Tous les conseillers de quartiers sont présents, et deux se sont fait excuser pour indisponibilité,
- Le thème principal du PLU (Plan Local d'Urbanisme) abordé ce soir est à l'initiative des conseillers. Afin de mieux répondre à leurs attentes, l'adjoint à l'urbanisme, M. Grégory SIRAUDEAU s'est déplacé spécialement pour animer et exposer ce sujet important pour notre commune,

4. Débats et commentaires

A la demande des conseillers de quartiers, l'ordre du jour est modifié : les questions diverses sont abordées en premier point, suivies de l'exposé sur le PLU. La présentation du PLU et les questions s'y rapportant ayant été très intenses et enrichissantes pour tous, le point « c » de notre ordre du jour n'a été que très peu abordé, ainsi que certaines autres questions préparées par les conseillers. Celles-ci seront revues lors de notre prochaine réunion.

5. Questions des conseillers de quartiers

- **L'état des rues** du Vigneau et de la place de la Perrière : la réfection partielle de la route et le bouchage des nids de poules réalisées par Nantes métropoles n'ont pas tenu.
 - ✓ Réponse : il en sera fait part à nouveau à la mairie technique qui retransmettra à Nantes métropole (NM),
- **Bois coupé dans la Vallée du Cens** : à la surprise d'habitants de Sautron, une zone boisée de la vallée du Cens a vu ses arbres abattus.
 - ✓ Réponse : La mairie a un partenariat avec l'ONF. Sur leur initiative et en accord avec la municipalité, certains arbres devaient être coupés compte-tenu de leur état. Malheureusement ce travail a été réalisé plus dans un esprit de renouvellement d'une forêt, sur une durée de 30 à 40 ans, que d'un simple entretien. En conséquence beaucoup trop d'arbres ont été coupés. M. BODINIER, premier adjoint s'est rendu sur place avec M. LHOTELLIER entre autre pour constater les faits et envisager une solution de remplacement. A la

demande de la mairie, l'ONF replante déjà sur cette zone et à ses frais des essences mieux adaptées au milieu.

- **Des arbres obstruent la rivière du Cens** : que faudrait-il faire et qui doit s'occuper de ce problème ?
 - ✓ Réponse : cet entretien est du ressort de Nantes Métropole. il en sera fait part à la mairie technique qui retransmettra à Nantes métropole (NM). M. LHOTELLIER suggère un entretien qui pourrait être réalisé par des bénévoles, sous la responsabilité d'une ou deux personnes compétentes.
- **Aménagement des vestiaires C et D des salles de sport** : leur état laisse à désirer... est-il prévu une rénovation ?
 - ✓ Réponse : des crédits ont été débloqués par le conseil municipal dès 2009 pour une rénovation complète. L'appel d'offres a permis de voir que l'architecte responsable de ce projet avait sous-estimé le montant des travaux qui ne rentrait plus dans la fourchette allouée du budget. La municipalité a donc rompu son contrat avec cet architecte, et a été obligée de lancer une nouvelle procédure (étude – devis – appels d'offres) avec un autre architecte. C'est donc près d'une année qui a été perdue. Aujourd'hui, toutes les propositions faites par les différentes associations intéressées par ces vestiaires ont été prises en compte dans le nouveau projet. Les travaux devraient bientôt débiter.
- **Certaines voitures roulent vite devant la mairie** : cette voie est-elle en zone 30 ?
 - ✓ Réponse : la configuration au sol du « plateau routier » en fait une zone prioritaire pour le piéton : c'est une zone « apaisée » réglementée à 30 km/h, ce qui rend notamment le piéton prioritaire en traversé de chaussée, sans aménagement au sol. De plus ce plateau est délimité par deux « cassis ».
- **Peut-on évaluer les retombées de la construction de la halle ?**
 - ✓ Réponse : il est trop tôt pour avoir honnêtement aujourd'hui un vrai chiffrage tant économique que social. On peut cependant apporter les constats suivants, suite aux diverses réflexions recueillies auprès des utilisateurs :
 - Les 20 commerçants apportent une meilleure offre et un plus large choix aux acheteurs du marché (dans le choix des produits, dans leurs prix),
 - une « convivialité » s'est installée autour de cette Halle,
 - certaines personnes délaissent (momentanément ?) le marché de Basse-Indre pour venir flâner et acheter dans ce lieu.
 - Enfin, il faut laisser « du temps au temps » : la municipalité a prévu de faire vivre cet espace en dehors de la simple demi-

journée du dimanche matin – quoiqu'en disent les mauvaises langues....Pourquoi pas un autre marché dans la semaine ? des festivités y auront lieu : fête de la musique – exposition et ... toutes les idées sont bonnes : nous sommes à votre écoute !

- Où en est-on sur le plan vélo sur Sautron ?
 - ✓ Réponse : Nantes métropole a installé environ la moitié des appuis vélos qui étaient prévus dans le projet initial. : c'est une première étape. Une deuxième phase devrait voir l'installation des autres appuis, telle que les conseillers de quartiers l'avaient souhaitée. Quand ?
 - ✓ La municipalité proposera à NM un parcours « doux » sur notre commune, en dehors du trajet de la rue de Bretagne et rue de Nantes, en accord et avec la participation de conseillers de quartiers référents.

Devant l'avancée de nos débats, nous décidons d'aborder le sujet principal de notre soirée : le PLU de Sautron ; d'autres questions en attente seront examinées lors de notre prochaine séance.

6. Le Plan Local d'urbanisme de Sautron

- Grégory SIRAUDEAU, adjoint à l'urbanisme présente et anime cet exposé.
- Nous ne présenterons pas dans ce présent compte-rendu tous les éléments évoqués sur ce sujet, car il nous faudrait plus de 10 pages. Néanmoins, la prestation de M. SIRAUDEAU, de fort bonne qualité et très appréciée de tous les conseillers de quartiers (ce sont eux qui nous l'ont dit), s'appuyant sur une projection de diapositives de type « slides » ou Power Point préparée par Elie BLIN, a porté sur les points principaux suivants :
 - ✓ Définition et objectif d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme),
 - ✓ Définition des principales zones d'un PLU (UA – UB – UP..)
 - ✓ La révision du PLU de Sautron et ses conséquences (ex : création de zones non aedificandi à l'entrée est de la ville pour supprimer cet effet « couloir » dans l'implantation des futures maisons ou immeubles),
 - ✓ Présentation des projets sautronnais en cours ou à venir :
 - « les Belles allées » de Beausoleil (projet Francelot avec 66% de locatifs ou similaires),
 - l'EHPAD pour personnes âgées sur la Carrosserie,
 - les lotissements des Norgands (« les jardins d'Armor » et « Le Clos des Mésanges »),
 - les 10 locatifs derrière la Bibliothèque,
 - l'immeuble futur à l'emplacement de la station Total, à la sortie de Sautron,

- les petits collectifs en haut de la rue du Plessis.
- L'heure et demie passée à présenter et à débattre sur ces sujets nous a paru à tous TRES courte : nous serions bien restés encore une heure, tant cela intéressait les participants.

7. Conclusion

- Avant de se quitter, Elie BLIN évoque 2 sujets d'actualité, dont l'un pourrait être repris lors de nos prochaines rencontres :
 - ✓ Comment prolonger notre réflexion sur la Charte du Citoyen (beaucoup ne l'ont pas trouvée aussi « infantilisante » que cela) et impliquer les conseillers sur l'Agenda 21 en s'appuyant notamment sur la Charte de l'environnement de Sautron créée en 2003 ?
 - ✓ Les fêtes de quartiers existent à Sautron, mais ne sont pas connues ou très peu : il faut les faire connaître. Chaque conseiller est invité à faire remonter ces faits (lieux- dates-nombre de personnes) pour mettre en valeurs ces richesses « conviviales » de notre commune.

PROCHAINE REUNION

Date et thèmes à préciser ultérieurement